



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



QUI SOMMES-NOUS ?



Association loi 1901 créée par le Ministère en charge du Tourisme en 1959, et placée encore aujourd'hui sous son haut-patronage

L'objectif est de récompenser, à travers le label « Villes et Villages Fleuris », les collectivités qui œuvrent à l'amélioration du cadre de vie et à la valorisation touristique



LE LABEL, UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

Riche de **60 ans** d'histoire et d'expériences partagées, le label « Villes et Villages Fleuris » mobilise près d'**un tiers** des communes françaises.

4 931 d'entre elles sont labellisées et **265** détiennent « **4 Fleurs** »



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LES MISSIONS DU CNVVF



- **Être garant** du label et de son organisation
- **Coordonner** le réseau « Villes et Villages Fleuris » (Régions, Départements et communes)
- **Animer** le label au niveau national
- **Accompagner** les communes dans la valorisation de leur territoire et de leur identité paysagère
- **Assurer** le développement et la promotion du label



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

UNE EQUIPE PERMANENTE, A VOTRE ECOUTE

- **Thibaut BEAUTÉ**, Président
- **Martine LESAGE**, Directrice, Déléguée nationale
- **Zoé CAVALLIN**, Chargée de mission pour l'organisation du label
- **Kevin BEURLAT**, Chargé de l'animation et de la communication des réseaux
- **Caroline MONTHARRY**, Chargée de la comptabilité et de la gestion administrative

Le conseil d'administration est composé de :

- Représentants des ministères du Tourisme, de l'Agriculture et de la Culture
- Professionnels du tourisme, du paysage et de l'horticulture
- Collectivités locales et territoriales



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



LE LABEL « Villes et Villages Fleuris », UNE FEUILLE DE ROUTE

- **Développer** le patrimoine végétal et le fleurissement
- **Valoriser** le travail et l'engagement de l'équipe municipale
 - **Favoriser** l'attractivité économique et touristique
 - **Placer l'Humain** au cœur des projets
 - **Protéger** la faune et la flore



LA COMMUNICATION DU LABEL



EN 2019,
UN NOUVEAU LOGO !



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

UN NOUVEAU PANNEAU !



UN NOUVEAU SITE INTERNET...



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

[Le Label Villes et Villages Fleuris](#)

[Palmarès](#)

[L'organisation du Label](#)

[Actualités](#)

[Espace presse](#)

[Assises 2019](#)

[Accès réservé](#) [Adhérer au Label](#) [Qui sommes-nous ?](#) [Nous contacter](#)



**16^{èmes} ASSISES NATIONALES
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

**" 60 ans d'expériences
et de passions partagées "**

AIX-LES-BAINS Centre culturel et des congrès
Jeudi 28 et vendredi 29 novembre 2019



Vos balades fleuries

Les communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » sont à l'honneur ! Découvrez leur démarche pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine français.

[EN SAVOIR +](#)



MANDEURE

Au cœur du Pays de Montbéliard, Mandeure (Doubs, 5015 hab.) est une des deux seules communes du département à pouvoir s'enorgueillir du label 4 Fleurs. La municipalité a à cœur de valoriser le territoire de la commune et a su intégrer les nouvelles exigences du label afin de renforcer l'attractivité de la cité mais aussi d'améliorer le cadre de vie de ses habitants dans le respect de l'environnement.

www.villes-et-villages-fleuris.com



Villes et Villages Fleuris


LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

... QUI VALORISE LES COMMUNES !

Découvrez si votre commune est labellisée et quelle est sa distinction

Rechercher une commune Toutes les distinctions

Toutes les régions Haute-Savoie Recherche



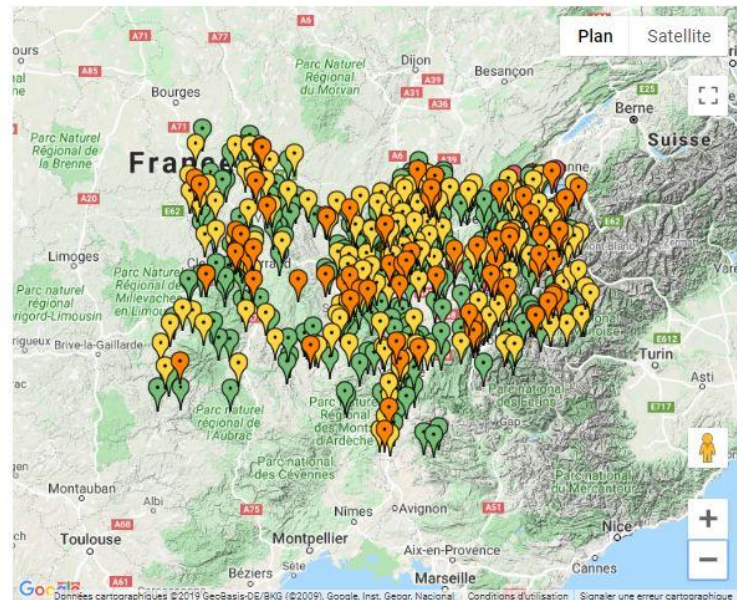
Commune	Région	Département	Habitants	Fleurs
ALBY SUR CHERAN	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie	1983	🌸🌸🌸🌸
AMBILLY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie	5871	🌸🌸🌸🌸
ANDILLY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie	757	🌸🌸🌸🌸
ANNECY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
ANNECY LE VIEUX	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
ANNEMASSE	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
ANTHY SUR LEMAN	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
ARACHES LA FRASSE	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
ARCHAMPS	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
ARGONAY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
BLUFFY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
BONNEVILLE	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CHAMONIX MONT BLANC	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CHAPEIRY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CHATEL	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CHILLY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CHOISY	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CLARAFOND-ARCINE	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		
CLUSES	AUVERGNE-RHONE-ALPES	Haute-Savoie		

www.villes-et-villages-fleuris.com

Carte des communes labellisées

Distinctions Uniquement les 4 fleurs Toutes les communes fleuries

Région



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LES RÉSEAUX SOCIAUX



Villes et Villages Fleuris
@VVFleuris

Association loi 1901, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris organise et promeut le label national de la qualité de vie #VillesEtVillagesFleuris.

Paris, France | villes-et-villages-fleuris.com | Naissance le 1 janvier 1959 | A rejoint Twitter en janvier 2017

276 abonnements 587 abonnés

Tweets Tweets et réponses Médias J'aime

Tweet épinglé

Villes et Villages Fleuris @VVFleuris · 15 oct.

Le palmarès national 2019 est en ligne. Un grand bravo aux communes lauréates pour leur engagement exemplaire en faveur de la qualité de vie et de l'attractivité touristique : villes-et-villages-fleuris.com/palmares-2019



Villes et Villages Fleuris
Conseil National des Villes et Villages Fleuris
Administration publique · Paris, Île-de-France · 109 abonnés

16^{èmes} ASSISES NATIONALES DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS
"60 ans d'expériences et de passions partagées"
AIX-LES-BAINS Centre culturel et des congrès
Jeudi 28 et vendredi 29 novembre 2019

Villes et Villages Fleuris, le label national de la qualité de vie

Zoé et 2 autres relations travaillent ici
Voir les 6 employés sur LinkedIn

Accueil À propos Offres d'emploi Personnes Publicités

Tous Images Documents Vidéos Classer par Haut

Conseil National des Villes et Villages Fleuris
109 abonnés

"Créés au départ pour nourrir les plus désertés, ils répondent aujourd'hui aux besoins de contact avec la nature et de lien social des citadins."

Les jardins partagés : nouvelle passion des citadins
villes-et-villages-fleuris.com

Points forts

Découvrez le hashtag #tourisme
3 514 abonnés

Découvrez le hashtag #label
242 abonnés

Your dream job is closer than you



J'aime déjà Déjà abonné(e) Partager

Label "Villes et Villages Fleuris"
Publié par Etienne Kraeutler · 4 h

A 16 km au nord de Paris, s'étendant des rives du lac d'Engnien jusqu'à l'orée de la forêt domaniale de Montmorency, Soisy-sous-Montmorency (Val d'Oise, 18307 hab.) a su conserver son ambiance de village d'Île-de-France et offre à ses habitants un cadre de vie privilégié. C'est l'unique ville « 4 Fleurs » du Val d'Oise depuis 1999. La commune a également obtenu le « Prix national des jardins familiaux collectifs » en 2018.

La commune consacre une place prépondérante au végé...
Afficher la suite



villesetvillagesfleuris

164 publications 3 338 abonnés 687 abonnements

Villes et Villages Fleuris
Compte officiel du label national qui distingue de 1 à 4 fleurs la qualité du cadre de vie des communes françaises.
www.villes-et-villages-fleuris.com

JT TF1 BALADES... À LA UNE 60 ANS



PUBLICATIONS IGTV ENREGISTREMENTS IDENTIFIÉE

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

LE SAVIEZ-VOUS?

ACTUALITÉ

MATTSTALL

LE SAVIEZ-VOUS?

JUVIGNÉ

LA NEWSLETTER



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Les Infos du Label septembre 2019.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

L'actualité du Label



Un nouveau Président pour le Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Administrateur du CNVVF depuis de nombreuses années, Thibaut Beauté a été élu Président en juin 2019. Il est également maire d'une commune de l'Eure et Directeur Général Adjoint à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (Val d'Oise).

Au programme des 16èmes assises

28 et 29 novembre 2019 à Aix-les-Bains



L'ALBUM DES 60 ANS DU LABEL



Sommaire

4	Edite par Jean-Etienne Lemoine, Secrétaire d'Etat		
4	Edite par Jean Guéhenno, Président du CNVFP		
4	Illustration de Françoise - le label		
12	L'opération territoriale des régions	50	L'environnement pour le maintien de la biodiversité
12	Auvergne-Rhône-Alpes	52	Caen
14	Nouvelle-Aquitaine	52	Cherbourg
16	Occitanie	54	Nantes
18	Pays de la Loire	54	Reims
22	Le dynamisme territorial des départements	56	Orléans-Touraine
22	Côtes-d'Armor	57	Seine-Saint-Denis
24	Mayenne	58	Seine-et-Marne
26	Savoie	59	Toul
28	Saint-Etienne		
30	Vallée de la Vézère	62	L'outil pour l'économie des villes et des villages
34	Alsace	64	Alsace-Bourgogne
36	Bretagne	66	Bordeaux
36	Centre-Val de Loire	67	Bordeaux-Métropole
37	Corse	68	Caen-Normandie
38	Champagne-Ardenne	70	Cherbourg
39	Grand-Est	70	Epinal
40	Normandie	72	Juvigny
42	Occitanie	72	Le Mans
42	Normandie	74	Ménilles-en-Spée
42	Normandie	74	Albi
44	Normandie	76	Rougevalle
44	Normandie	76	Saint-James
44	Normandie	78	Saint-James-de-Murs
44	Normandie	80	Tréport
44	Normandie	81	Quimper
46	Normandie	81	Vendôme
		82	Le label en chiffres 1



Côtes-d'Armor

Accompagner les collectivités

Le département des Côtes-d'Armor s'efforce au quotidien de pérenniser et de développer les atouts de son patrimoine naturel, tant sur les espaces naturels sensibles, qu'au sein des communes. C'est pour encourager les initiatives et les projets des collectivités et de la population en matière d'aménagement, que nous accompagnons les communes qui souhaitent adhérer au programme du label "Villes et Villages Fleuris". Derrière cette inscription, ce sont des actions techniques concrètes qui sont mises en œuvre dans la gestion des aménagements paysagers, tels que :

Engagé depuis plus de 30 ans dans le département, nous avons initié depuis 2014 une nouvelle forme d'accompagnement des collectivités en faveur du fleurissement à travers le programme



LA PLAQUETTE D'INFORMATION



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Valoriser
LE CADRE DE VIE

CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LE LABEL, UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Au-delà de cette reconnaissance nationale, le label permet un accompagnement aux communes qui souhaitent perfectionner leur cadre de vie dans le respect de l'identité du territoire.

Une organisation PARTAGÉE

La labellisation s'effectue à différents niveaux :

- Les communes s'inscrivent auprès de leur département
- Les départements sélectionnent les communes susceptibles d'être labellisées et les accompagnent pour se perfectionner
- Les régions attribuent les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Fleurs et proposent les communes susceptibles d'être labellisées « 4 Fleurs » au Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)
- Le CNVVF coordonne le processus global de labellisation et attribue le 4^{ème} Fleur ainsi que les différents prix nationaux

Les régions et les départements ont la possibilité de s'accorder sur les modalités d'organisation et d'attribution des trois premiers niveaux du label.



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Stratégie d'aménagement paysager et de gestion
- Animation et promotion de la démarche
- Valorisation du patrimoine végétal et du fleurissement
- Préservation environnementale et qualité de l'espace public
- Pertinence des aménagements en fonction des lieux
- Organisation de la visite du jury

LE LABEL EN CHIFFRES

Près de **1/3** des communes françaises sont mobilisées pour accéder au label

Plus de **250** communes sont labellisées « 4 Fleurs »

Plus de **2000** membres du jury sillonnent la France chaque année

LES PRIX DÉCERNÉS

- Trophée Fleur d'Or
- Label « Département Fleuri »
- Prix de la Valorisation Touristique
- Prix National de l'Arbre
- Prix de l'Action Éducative et Pédagogique
- Prix de la Mise en Valeur du Patrimoine
- Prix du Fleurissement des Jardins Familiaux Collectifs
- Prix de la Diversité Végétale
- Prix Station Verte

LE LABEL TRANSMET LES OUTILS ESSENTIELS POUR :

- Valoriser le patrimoine végétal et le fleurissement
- Développer l'attractivité économique et touristique
- Placer l'humain au cœur des projets
- Protéger la faune et la flore



LE GUIDE AUX COMMUNES

CHAPITRE 1

Présentation des motivations pour l'obtention du label

- Quelles sont les particularités qui caractérisent l'identité de la commune (naturelles, historiques, architecturales, culturelles, sociales, etc.) ?
- Comment la commune a pris en compte les éléments qui caractérisent son territoire et qui en font son identité ?
- Sur quels documents s'appuie le plan d'actions pour l'adapter à l'identité de la commune (PLU, SCoT, Atlas du paysage, agenda 21, etc.) ?

LA DÉMARCHE DE VALORISATION

Que signifie pour les élus et les services être « Ville ou Village Fleuri » ?

Est-ce que la commune sait expliquer ses motivations pour progresser ou entrer dans le processus de labellisation ?

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

- Comment ces stratégies prennent-elles en compte les spécificités de votre commune pour les adapter au contexte paysager et aux attentes des habitants ?
- Sur quels outils s'appuient-ils pour respecter ce contexte paysager (Charte du paysage, nuanciers, PLU, etc.) ?
- Comment est assurée la présence de végétaux tout au long de l'année sur votre commune (arbres, arbustes herbacées, plantes à massif, etc.) ?

Stratégie et gestion

- Comment les modes de gestion des espaces verts sont-ils définis ? De quelle manière les contraintes communales sont-elles intégrées dans le plan de gestion (temps disponible, climat, budget, personnel, etc.) ?
- De quelle manière ce plan de gestion est-il mis en œuvre l'année et en fonction des différents sites (gestion différenciée et de l'usage que les habitants et les visiteurs en font (utilisation, fréquentation, etc.) ?

Villes et Villages Fleuris 5 Guide à l'usage des communes



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Guide aux Communes

Grille d'évaluation, Mode d'emploi



Démarche participative

Peut être qualifiée de démarche participative un projet ou une action défini et/ou mis en place en relation étroite entre le décideur final, les personnes en charge de le mettre en place et/ou les futurs bénéficiaires.

La participation peut prendre diverses formes que sont l'information, la consultation, la concertation ou encore la coproduction, et ce, à différentes phases d'un projet, de sa définition à sa gestion.

Transversalité

La transversalité d'un projet peut être caractérisée par le nombre et la diversité de personnes, de services administratifs et/ou techniques ayant participé à un projet. Cette notion est à rapprocher directement de celle de « démarche participative ».

Biodiversité

Cette contraction de « diversité biologique » désigne l'ensemble du vivant, c'est-à-dire la faune, la flore et les habitats. Protéger et améliorer la biodiversité dans le cadre du label signifie mettre en place des actions favorables à l'augmentation du nombre d'espèces comme du nombre de catégories de chacune d'elles.

Intrants

Les intrants regroupent deux termes : les fertilisants (engrais, activateurs de croissance, amendements, etc.) et les biocides (fongicides, herbicides, insecticides, etc.).



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

POURQUOI ADHÉRER AU LABEL ?

L'adhésion des communes contribue à conforter et à développer les missions du label :

- **Intégrer** le réseau des « Villes et Villages Fleuris »
- **Participer** à la gouvernance du label
- **Bénéficier** de ses outils de communication
- **Profiter** d'un accompagnement personnalisé : visites, expertises, guides pédagogiques, formations...



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LE JURY NATIONAL

- **Composé de représentants des espaces verts, du cadre de vie, de l'environnement, ainsi que des filières de l'horticulture et du paysage, d'élus, de journalistes, de CAUE et de professionnels du tourisme**
- **Experts dans leurs domaines, les jurés effectuent chaque été des visites dans les communes « 4 Fleurs » afin de valider leur niveau**
- **Environ 25 tournées composées de 4 jurés sont organisées sur 3 jours, aux quatre coins de la France**
- **Un rapport de visite est effectué et présenté lors de la séance plénière**
- **Un courrier est adressé au maire avant la remise des prix nationaux**



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LES PRIX DÉCERNÉS, UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

- Trophée « **Fleur d'Or** »
- Label « **Département Fleuri** »
- Prix de la valorisation touristique du label
- Prix national de l'arbre
- Prix de l'action éducative et pédagogique
- Prix de la mise en valeur du patrimoine
- Prix du fleurissement des jardins familiaux collectifs
- Prix de la diversité végétale
- Prix de la créativité paysagère et florale
- Prix de la démarche citoyenne
- Prix de la protection des espaces naturels



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

6 grands thèmes répartis en 60 critères :



- **Organisation de la visite du jury**
- **Stratégie d'aménagement paysager et de gestion**
 - **Animation et promotion de la démarche**
- **Valorisation du patrimoine végétal et du fleurissement**
- **Préservation environnementale et qualité de l'espace public**
 - **Pertinence des aménagements en fonction des lieux**



LA GRILLE D'ÉVALUATION

GRILLE D'ÉVALUATION



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

NOM DE LA COMMUNE

DATE DE LA VISITE



GRILLE D'ÉVALUATION

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
➤ Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des enjeux de label (culturel, économique, social, environnemental...)			0/100	000/0000	
➤ Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		0	00/0000	0000/0000	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	0	00	000/0000		
Présence du végétal toute l'année		0/100	000	0000/0000	
➤ Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion		0	00	000/0000	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux		0	00	000/0000	
2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
➤ Actions vers la population					
Information		0	00/0000	0000/0000	
Coopération	0/100	000	0000	0000	
Animation - pédagogie		0/100	000/0000		
Promotion de label		0	00	000/0000	
➤ Actions vers les touristes					
Information / animation		0/100	000/0000		
Promotion de label		0	00	000/0000	
➤ Actions vers les services municipaux					
Information / coopération / coproduction		0	00/0000	0000/0000	
➤ Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public					
Information / coopération / coproduction		0	00	000/0000	
3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
➤ Arbres					
Diversité botanique		0	00	000/0000	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		0/100	000	000/0000	
Qualité d'entretien et mesures de protection	0/100	000/0000	0000		
Recours à l'entretien		0	00	000/0000	
➤ Arbustes, plantes grimpances					
Diversité botanique		0	00	000/0000	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		0/100	000	000/0000	
Qualité d'entretien (salle notamment)	0/100	000/0000	0000		
Recours à l'entretien		0	00/0000	0000	
➤ Pelouses, prairies, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux		0	00/0000	0000	
Qualité d'entretien		0/100	000/0000		
➤ Fleurissement					
Diversité botanique		0	00/0000	0000	
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		0/100	000	000/0000	
Créativité		0	00	000/0000	
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		0/100	000	0000	
Qualité d'entretien		0	00/0000	0000	

4 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
➤ Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire		0/100	000/0000		
Protection		0/100	000/0000		
Amélioration		0	00/0000	0000	
Sensibilisation		0/100	000/0000		
➤ Actions en faveur des ressources naturelles					
Soil (connaissance, protection, valorisation)		0	00/0000	0000	
Eau (origine et économie de la ressource)		0/100	000	0000/0000	
Intérêts (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		0/100	000/0000		
Déchets verts (limitation et valorisation)		0/100	000/0000		
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)		0	00/0000	0000	
➤ Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Maîtrise de la publicité et des enseignes		0	00	000/0000	
Restauration des façades		0	00	000/0000	
Élimination des déchets		0	00	000/0000	
Intégration de mobilier urbain		0	00/0000	0000	
Qualité de la voirie et des circulation		0	00/0000	0000	
Propreté		0	00/0000	0000	
Mise en valeur du patrimoine bâti		0	00	000/0000	
Accessibilité		0	00	000/0000	
5 ANALYSE PAR ESPACE					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
➤ Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
Entree de commune		0	00/0000	0000	
Centre de commune		0/100	000/0000		
Quartiers d'habitation		0/100	0000		
Puces et jardins		0/100	000/0000		
Critères spécifiques					
Jardin à vocation sociale et pédagogique	0/100	000	0000	0000	
Abois d'établissements publics		0	00/0000	0000	
Cimetière	0/100	000	0000	0000	
Espaces sportifs	0/100	000	0000	0000	
Zones d'ombre	0/100	000/0000	0000		
Espaces naturels		0	00/0000	0000	
Mailages et couloirs verts	0/100	000	0000	0000	
Infrastructures de déplacement		0	00	000/0000	
Autre espace					
6 LA VISITE DU JURY					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
Présence d'un binôme élu et technicien					
Organisation de la visite		0	00/0000	0000	
Pertinence du circuit		0	00/0000	0000	



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LA GRILLE D'ÉVALUATION

6 LA VISITE DU JURY					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
Présence d'un binôme élu et technicien			* **	*** ****	
Organisation de la visite.		*	** ***	****	
Pertinence du circuit		*	** ***	****	



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LA GRILLE D'ÉVALUATION

1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			* **	*** ****	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		*	** ***	****	
> Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		*	** ***	****	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	*	**	*** ****		
Présence du végétal toute l'année		* **	***	****	
> Stratégie de gestion					
Présence et cohérence de modes de gestion	*	**	***	****	
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	*	**	*** ****		



LA GRILLE D'ÉVALUATION

2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Actions vers la population					
Information		*	** ***	****	
Concertation	* **	***	****		
Animation - pédagogie		* **	*** ****		
Promotion du label	*	**	***	****	
> Actions vers les touristes					
Information / animation		* **	*** ****		
Promotion du label	*	**	***	****	
> Actions vers les services municipaux					
Information / concertation / coproduction		*	** ***	****	
> Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public					
Information / concertation / coproduction	*	**	*** ****		



LA GRILLE D'ÉVALUATION

3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Arbres					
Diversité botanique	*	**	*** ****		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		* **	***	*** ****	
Qualité d'entretien et mesures de protection		* **	*** ****		
Renouvellement	*	**	*** ****		
> Arbustes, plantes grimpantes					
Diversité botanique	*	**	*** ****		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		* **	***	****	
Qualité d'entretien (taille notamment)		* **	*** ****		
Renouvellement	*	** ***	****		
> Pelouses, prairies, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	*	** ***	****		
Qualité d'entretien		* **	*** ****		
> Fleurissement					
Diversité botanique		*	** ***	****	
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		* **	***	****	
Créativité	*	**	*** ****		
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		* **	***	****	
Qualité d'entretien	*	** ***	****		



LA GRILLE D'ÉVALUATION

4 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC					
	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire		* **	*** ****		
Protection		* **	*** ****		
Amélioration	*	** ***	****		
Sensibilisation		* **	*** ****		
> Actions en faveur des ressources naturelles					
Sol (connaissance, protection, valorisation)	*	** ***	****		
Eau (origine et économie de la ressource)		* **	***	****	
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		* **	***	****	
Déchets verts (limitation et valorisation)		* **	*** ****		
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	*	** ***	****		
> Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Maîtrise de la publicité et des enseignes		* **	***	****	
Rénovation des façades	*	**	*** ****		
Effacement des réseaux	*	**	*** ****		
Intégration du mobilier urbain		* **	*** ****	****	
Qualité de la voirie et des circulations		* **	*** ****	****	
Propreté		* **	*** ****	****	
Mise en valeur du patrimoine bâti	*	**	***	****	
Accessibilité	*	**	***	****	



LA GRILLE D'ÉVALUATION

5 ANALYSE PAR ESPACE						
		INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
Critères spécifiques	> Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
	Entrées de commune		*	** ***	****	
	Centre de commune			* **	*** ****	
	Quartiers d'habitation		*	** ***	****	
	Parcs et jardins			* **	*** ****	
	Jardins à vocation sociale et pédagogique	* **	***	****		
	Abords d'établissements publics		*	** ***	****	
	Cimetières	* **	***	****		
	Espaces sportifs	* **	***	****		
	Zones d'activité		* **	*** ****		
	Espaces naturels		*	** ***	****	
	Maillages et coulées vertes	* **	***	****		
	Infrastructures de déplacement	*	**	*** ****		
	Autre espace					



LA GRILLE D'ÉVALUATION

NIVEAU ÉVALUÉ	<input type="checkbox"/> 0 FLEUR	<input type="checkbox"/> 1 FLEUR	<input type="checkbox"/> 2 FLEURS	<input type="checkbox"/> 3 FLEURS	<input type="checkbox"/> 4 FLEURS
DÉCISION DU JURY	<input type="checkbox"/> FLEUR SUPPLÉMENTAIRE	<input type="checkbox"/> MAINTIEN	<input type="checkbox"/> AVERTISSEMENT	<input type="checkbox"/> RETRAIT	
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU JURY					



Merci de votre attention 😊



Avez-vous des questions ?